RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Avon

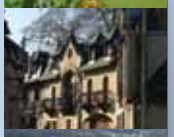
Bourron-Marlotte

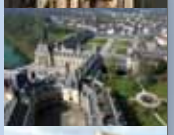
Fontainebleau

Recloses

Samois-sur-Seine

Édito du président

La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF) vous présente son nouveau rapport d'activités pour l'année 2014.

En 2014, à la suite des élections municipales du mois de mars, les instances communautaires ont été renouvelées. Les nouveaux élus se sont mis au travail progressivement d'abord pour poursuivre les dossiers initiés en 2013 : l'inauguration du projet vélo-gare en gare de Fontainebleau-Avon, la poursuite des travaux de l'ex-stade la Faisanderie (renommé stade Philippe-Mahut), la première phase d'expertises de la piscine de la Faisanderie à la suite de sa fermeture…

2014, c'est aussi l'ouverture du premier centre d'affaires innovant en Seine-et-Marne, Stop & Work, installé près du boulevard de Constance, en face du campus de l'INSEAD. Un formidable projet porté par la CCPF.

La Communauté de Communes, structure encore mal connue du grand public, a pourtant dans son champ de compétences des domaines qui ont une influence considérable sur la vitalité de notre environnement quotidien : les sports, les infrastructures, le tourisme, l'économie…

L'intercommunalité représente une nouvelle manière de gérer un territoire et d'envisager son développement. Avec les maires et l'ensemble des vice-présidents, nous travaillons dans le même esprit d'une Communauté de Communes engagée, porteuse de projets concrets pour les habitants.

Je remercie l'ensemble des élus communautaires ainsi que tous les agents de la Communauté de Communes pour leur investissement au service du Pays de Fontainebleau.

Frédéric Valletoux

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Fontainebleau

Maire de Fontainebleau

2014

Sommaire

1 | CARTE D'IDENTITÉ

5 • Territoire de vie
6 • Histoire d'en savoir plus
7 • Missions et compétences
8 • Les faits marquants de 2014

2 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

10 • Guichet économique
11 • Aide à l'implantation et à la recherche d'un local professionnel
13 • Soutien à la création d'entreprises
14 • Mobilisation pour l'emploi des jeunes
16 • Terre de tourisme

3 | HABITAT ET CADRE DE VIE

20 • Définir la politique de l'habitat
21 • Défendre le logement social
22 • Faciliter les déplacements urbains

4 | ENVIRONNEMENT

25 • Préserver l'eau
25 • Épurer les eaux usées
26 • Collecter les déchets

5 | SPORTS

27 • Jouer collectif, une stratégie gagnante
28 • Craquer pour le Grand Parquet
30 • Foncer au stade Philippe-Mahut
32 • S'immerger dans la piscine de la Faisanderie
33 • Prendre le temps de s'activer

6 | ORGANISATION

35 • Décider pour la Collectivité
36 • Agir pour la Collectivité
37 • Investir pour la Collectivité
39 • Informer la Collectivité

Directeur de publication : Frédéric Valletoux, Président de la CCPF.
Rédaction : Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau accompagnée de l'agence M-Créa.
Conception & réalisation graphique : agence www.m-crea.fr Tél. : 09 51 27 36 56, Chailly-en-Bière.
Crédits photos : Fotolia, PSV, CCPF, FT, F. Perrot, IT77, ANFA Aviron - Kathleen Higgins Sanchez, D. Fleg, J. Schwab, DR.
Impression : Dupliconcept. Septembre 2015.

AVON

Superficie : **3,83 km²**
Nombre habitants : **14 383**
Nom des habitants : **les Avonnais, les Avonnaises**
Maire : **Marie-Charlotte NOUHAUD**
Signe particulier : **label commune touristique**

BOURRON-MARLOTTE

Superficie : **11,26 km²**
Nombre d'habitants : **2 772**
Nom des habitants : **les Bourronais-Marlottins, les Bourronaises-Marlottines**
Maire : **Jean-Pierre JOUBERT**
Date d'intégration à la CCPF : **mars 2012**
Signe particulier : **passé artistique d'exception**

FONTAINEBLEAU

Superficie : **172,1 km²**
Nombre d'habitants : **15 287**
Nom des habitants : **les Bellifontains, les Bellifontaines**
Maire : **Frédéric VALLETOUX**
Signes particuliers : **capitale du cheval, label Ville impériale**

RECLOSES

Superficie : **9,35 km²**
Nombre d'habitants : **721**
Nom des habitants : **les Reclosiots, les Reclosiotes**
Maire : **Catherine TRIOLET**
Date d'intégration à la CCPF : **mars 2012**
Signe particulier : **village orné par la forêt**

SAMOIS-SUR-SEINE

Superficie : **6,3 km²**
Nombre d'habitants : **2 181**
Nom des habitants : **les Samoisiens, les Samoisiennes**
Maire : **Didier MAUS**
Date d'intégration à la CCPF : **mars 2013**
Signes particuliers : **ville du jazz, au bord de la Seine**

1 I CARTE D'IDENTITÉ

Territoire de vie

La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF) regroupe 5 communes : Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Recloses, Samois-sur-Seine pour un ensemble de 35 344 habitants.
Située au cœur de la forêt domaniale de Fontainebleau, la Communauté de Communes s'étend aussi près de la Seine du côté de Samois-sur-Seine, offrant un cadre de vie particulièrement agréable.
Fort de son histoire riche et de sa dynamique économique et culturelle, le Pays de Fontainebleau est un pôle incontournable du sud Seine-et-Marne.

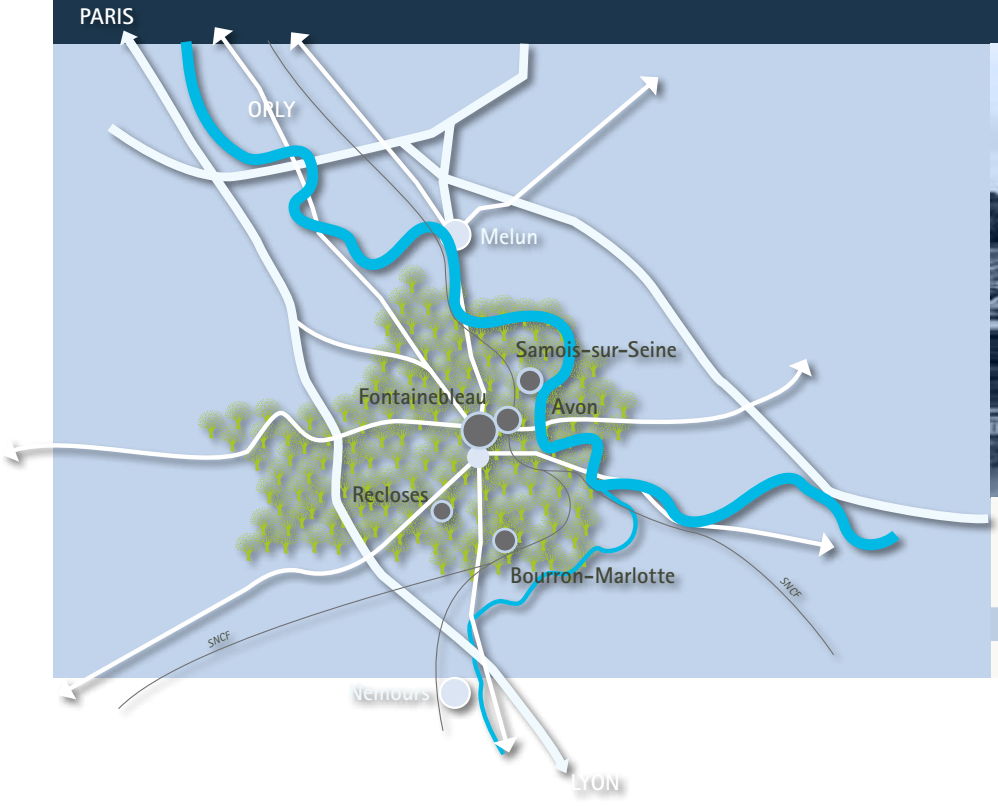

INFO +
Pour en savoir plus sur les communes, rendez-vous sur **www.pays-fontainebleau.fr**, rubrique La communauté.

Histoire d'en savoir plus

RECORD **EN VUE**

La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau compte parmi les plus anciennes de France, avec ses 55 ans d'existence.

Tout a commencé le 17 novembre 1960, lors de la création de l'agglomération Fontainebleau-Avon. Après avoir travaillé de pair pendant quarante ans, Fontainebleau et Avon ont fini par donner naissance à une Communauté de Communes. Ce n'est que récemment, en 2012, que l'institution s'est agrandie avec l'entrée officielle de Bourron-Marlotte et de Recloses (suivi en 2013 par Samois-sur-Seine) dans ce qui allait désormais s'appeler la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau.

Fontainebleau et son château

1960	Création du district Fontainebleau-Avon
2000	Fontainebleau-Avon devient la Communauté de Communes de Fontainebleau-Avon
2012	Entrée officielle de Bourron-Marlotte et de Recloses au sein de la CCPF
2013	Entrée officielle de Samois-sur-Seine au sein de la CCPF

En arrière-plan, le viaduc d'Avon

Missions et compétences

AMÉLIORER **LE QUOTIDIEN**

La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau est un Établissement public de coopération intercommunale (EPIC). À ce titre, elle a la possibilité de mettre en place et de gérer des projets communautaires dans l'intérêt de tous. Depuis 2010, la Communauté de Communes est présidée par Frédéric Valletoux. La CCPF permet notamment de gérer une grande partie des services et équipements de proximité liés au quotidien des habitants par le biais de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

COMPÉTENCES **OBLIGATOIRES**

Aménager l'espace communautaire :
Révision de plans d'urbanisme ; études d'urbanisme ; gestion des transports publics urbains ; schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Développer l'économie :
Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités déclarées d'intérêt communautaire ; études et actions de développement économique.

COMPÉTENCES **FACULTATIVES**

Contribuer aux charges du Service départemental d'incendie et de secours.

Prévenir la délinquance : création et gestion du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Renforcer l'aménagement numérique du territoire.

COMPÉTENCES **OPTIONNELLES**

Protéger et mettre en valeur l'environnement :
Eau potable ; assainissement ; aménagement des bords de Seine ; collecte, traitement et valorisation des déchets.

Créer, adapter et entretenir la voirie communautaire :
Travaux d'enfouissement des réseaux ; aménagement de la voirie pour la suppression progressive des branchements en plomb ; gestion du mobilier urbain ; aménagement des arrêts de bus (conformité aux normes d'accessibilité) ; sécurisation de la voirie.

Mettre en place une politique du logement et du cadre de vie :
Programme local de l'habitat ; opérations programmées d'amélioration de l'habitat ; campagnes de ravalement de façades ; Service du logement.

Doter le territoire d'équipements sportifs :
Piscine de la Faisanderie, stade équestre du Grand Parquet, stade Philippe-Mahut (ex-stade de la Faisanderie) et boulodrome de Fontainebleau, terrains de tennis de Bourron-Marlotte ; soutien aux disciplines sportives d'intérêt communautaire comme les sports aquatiques, les sports équestres, les sports nautiques, l'athlétisme, le tir à l'arc et la pétanque.

Les faits marquants de 2014

1 VELIGO À LA GARE DE FONTAINEBLEAU-AVON

Les travaux d'aménagement du vélo-gare démarrent le 6 janvier. Inauguration de 3 abris et 140 nouvelles places de vélo le 23 mai.

Vélo-gare

2 RENOUVELLEMENT DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Pour la première fois, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct en mars, en même temps que les élections municipales. Afin d'éviter toute rupture dans la continuité des dossiers, la Communauté de Communes a volontairement organisé en avril l'élection du Président et des Vice-présidents.

Le Conseil communautaire

3 LES TRAVAUX DU STADE PHILIPPE-MAHUT SE POURSUIVENT

La construction du terrain synthétique est lancée.

Le stade Philippe-Mahut en travaux

4 FERMETURE DE LA PISCINE DE LA FAISANDERIE

Suite à l'apparition d'une fissure dans la charpente de la piscine, la Communauté de Communes a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public, et a donc fermé la piscine le 1er août. Dès le mois de septembre, des expertises poussées sont réalisées afin d'évaluer précisément les travaux à effectuer, et la Communauté de Communes contractualise avec le CNSD afin que les activités scolaires se poursuivent et que le public ne soit pas pénalisé par cette fermeture.

La piscine de la Faisanderie

5 OUVERTURE D'UN CENTRE STOP & WORK

La Communauté de Communes signe officiellement le contrat de délégation de service public avec l'entreprise REGUS Paris, dans le cadre de la gestion du futur centre d'affaires et de télétravail innovant Stop & Work. Inauguration du centre en novembre. Dès l'ouverture, le centre affiche un bon taux de remplissage et suscite beaucoup d'intérêts de la part des entreprises.

Espace de co-working au centre d'affaires Stop & Work

2 I DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Guichet économique
Aide à l'implantation et à la recherche d'un local professionnel
Soutien à la création d'entreprises
Mobilisation pour l'emploi des jeunes
Terre de tourisme

MISE EN RELATION PARTENARIAT INFORMATION ORIENTATION
ENTREPRISES MAIRIES RÉGION DÉPARTEMENTS

Guichet économique

2e ÉDITION : RENCONTRES ÉCONOMIQUES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Lors de cet événement organisé le 20 novembre 2014, près de 80 entreprises sont venues rencontrer les élus pour échanger sur le développement économique et touristique de la CCPF.

Les rencontres économiques à l'INSEAD

RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE : LES MARDIS DE LA PÉPINIÈRE

Tous les mardis matin, en partenariat avec la CCI, des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels sont proposés aux porteurs et créateurs de projets du territoire.

OÙ | 3, rue Paul-Tavernier, Fontainebleau

COMBIEN | Gratuit

HORAIRES | 9h-12h

2014 | 436 participants

2013 | 325 participants

ATELIER : FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Co-organisé avec le réseau Innov 77, cet atelier unique a réuni 70 sociétés pour évoquer la recherche de financement et de garantie dans le but d'accompagner des projets de développement d'entreprises.

Atelier des « Mardis de la Pépinière »

Aide à l'implantation et à la recherche d'un local professionnel

Les locaux de la bourse immobilière

BOURSE **IMMOBILIÈRE**

Outre les informations et mises en relation proposées par le Service économique aux entreprises désireuses de s'implanter, une bourse immobilière de locaux professionnels est animée depuis 2013.

Grâce à un outil mutualisé avec Seine-et-Marne Développement, elle met en ligne sur son site Internet une base de données de locaux vacants, mise à jour en partenariat avec les agences immobilières et les propriétaires. Le but recherché étant d'aider à l'implantation d'entreprises nouvelles sur le Pays de Fontainebleau mais aussi d'accompagner le parcours immobilier des entreprises du territoire.

INFO +

La publication des offres immobilières est disponible gratuitement sur Internet :

www.pays-fontainebleau.fr,

rubriques Entreprendre > S'implanter.

354 visiteurs sur la bourse des locaux en ligne

24% des internautes reviennent sur le site

3 338 pages vues

44 secondes temps moyen passé sur une page

NOUVEAU : OUVERTURE DU PREMIER CENTRE **STOP & WORK**

À travers le projet du centre Stop & Work, la CCPF s'inscrit à 100 % dans le développement de la ville de demain. Inspiré notamment par le concept des Smart Work Centers d'Amsterdam, un immeuble de la rue Tavernier s'est vu totalement transformé pour devenir un centre d'affaires où « business » rime avec développement durable, outils collaboratifs et convivialité. Une ambition à portée de main grâce aux nouvelles manières de travailler et aux nouvelles technologies de communication qui permettent de limiter les déplacements, et par conséquent de travailler à distance.

BOUQUET DE SERVICES
MOBILITÉ URBAINE
CENTRE D'AFFAIRES
FLEXIBILITÉ
CO-WORKING **RÉSEAU**
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce centre de co-working et de bureaux «nouvelle génération» a nécessité un an de travaux. Portée par la CCPF, la rénovation de cet espace de 1 200 m² a été soutenue financièrement par l'État (à hauteur de 350 000 €), le Département (500 000 €) et la Région (50 000 €). De son côté, la CCPF a acquis les locaux pour 1 013 000 € et réalisé 1 384 000 € de travaux.

Le Pays de Fontainebleau innove en proposant à ses acteurs économiques des espaces de travail à la carte – du co-working au bureau fermé – accessibles avec une grande flexibilité. Cela s'adresse en particulier aux très petites entreprises (TPE), aux indépendants, aux jeunes entreprises ou aux salariés nomades. Fin 2014, trois mois après l'ouverture, le taux d'occupation des bureaux était déjà de 40 %.

La gestion du site a été déléguée à la société Stop & Work – créée à l'initiative de REGUS, la Caisse des Dépôts et Orange –, qui a également pour mission de mettre en place des événements interentreprises. Fontainebleau est le premier site du réseau que la société Stop & Work ambitionne de déployer dans toute l'Île-de-France en zones résidentielles et péri-urbaines.

www.stopandwork-fontainebleau.com

Centre de télétravail et d'affaires Stop & Work situé à Fontainebleau

Vous perdez trop de temps dans les transports ?
Travaillez plutôt d'ici.
Nouveau à Fontainebleau
Des salons d'affaires aux bureaux privatifs, nous mettons à disposition des espaces de travail adaptés à vos besoins.
Accédez à nos salons d'affaires à partir de 32€* ht par mois
01 70 95 05 15
www.stopandwork.fr
Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau
stop&work

Les notations des usagers, recueillies à intervalles réguliers *via* des questionnaires électroniques, ont atteint d'excellents scores puisque sur les trois premiers mois d'exploitation le Stop & Work Fontainebleau enregistrait 67 % de satisfaction.

TÉMOIGNAGES

Sabine : *«Il y a de très bonnes initiatives par Martine et Dina afin de créer des partenariats entre les clients. Je suis également satisfaite de l'organisation des rencontres dans le lounge, avec à chaque fois un thème bien choisi.»*

Nicolas : *«J'apprécie les événements organisés qui me permettent de rencontrer d'autres indépendants comme moi.»*

Sébastien : *«Équipe dynamique !»*

Pernette : *«Très bon accueil et locaux très agréables, appréciés par les membres de notre association.»*

1 200 m² sur 4 niveaux

1 business lounge de 200 m² en entresol sans réservation

À réserver pour 1 h, quelques mois ou à l'année :
- 33 bureaux cloisonnés
- 22 bureaux « co-work » en espaces partagés

Co-working dès 32 €ht/mois

4 salles de réunion

1 équipement visioconférence

Soutien à la création d'entreprises

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Pour soutenir la création d'entreprises sur le territoire, la Communauté de Communes a mis en place depuis 2008 une « pépinière d'entreprises », la seule à ce jour du sud de la Seine-et-Marne. Animations hebdomadaires thématiques ouvertes à tous les porteurs de projet du territoire, bureaux à conditions privilégiées et accompagnement sur quatre ans en relation avec un réseau de partenaires pour les entreprises sélectionnées : la Pépinière est là pour donner le coup de pouce bienvenu à tout nouveau projet.

Grande nouveauté en 2014 : la Pépinière d'entreprises a quitté les bureaux de l'INSEAD, situés sur l'ancien site de la rue Royale à Fontainebleau, pour s'installer au sein du centre Stop & Work et bénéficier ainsi de l'émulation du site. Fin 2014, 12 sociétés sont en pépinière, dont trois nouvellement arrivées :

RMForYou :
Prestations de *revenue management* pour le secteur hôtelier

Media Antic :
E-commerce d'antiquités

Les Petits Chevaliers :
Commercialisation de produits équestres en Chine.

INFO +
3, rue Paul-Tavernier
à Fontainebleau
pepiniere@fontainebleau-entreprises.fr
www.fontainebleau-entreprises.fr

Les espaces de travail du centre d'affaires Stop & Work

PRÊTS D'HONNEUR

Aller plus loin dans l'aide à la création et à la reprise d'entreprises, telle est la mission de la Communauté de Communes. Mais par quels moyens ? En octroyant des prêts d'honneur qui ont le pouvoir de créer un puissant effet de levier sur les prêts bancaires. Pour ce faire, la Communauté de Communes adhère à l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne. En 2014, elle n'a pas eu à réabonder au fonds de prêts et elle a versé une cotisation au fonctionnement de l'association pour un montant de 7 069 €, soit l'équivalent de 0,20 € par habitant.

INFO +
Les montants des prêts d'honneur s'échelonnent de 3 000 à 30 000 €.
Renseignements sur
www.initiative-mvs-sud77.fr

En 2014
6 créateurs d'entreprise (2 en 2013) et 3 repreneurs ont été soutenus (1 en 2013).

115 000 €
de prêts à 0 % octroyés pour les nouvelles entreprises du territoire
(commerces, restaurants, services, etc.)

Depuis le début de l'adhésion :
51 créateurs et repreneurs financés

594 000 € de prêts à 0 % octroyés pour les nouvelles entreprises du territoire

81 % de taux de pérennité

Mobilisation pour l'emploi des jeunes

MISSION LOCALE DE LA SEINE ET DU LOING

Cette année la CCPF a cotisé à hauteur de 35344 €, c'est-à-dire 1€ par habitant, à la Mission locale. Cette association loi 1901 a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans en rupture avérée de scolarité.

La Mission locale offre des solutions concrètes et personnalisées pour répondre au décrochage des jeunes et construire des solutions adaptées.

INFO +

Antenne au 43, boulevard Joffre à Fontainebleau,

www.mission-locale-seineetloing.fr

	Nombre de primo-accueils	Nombre de suivis
Avon	102	206
Bourron-Marlotte	17	31
Fontainebleau	107	212
Samois-sur-Seine	5	8
Recloses	1	2

Nombre de jeunes inscrits :

en 2013 → 396

en 2014 → 459

Les actions de la Mission locale

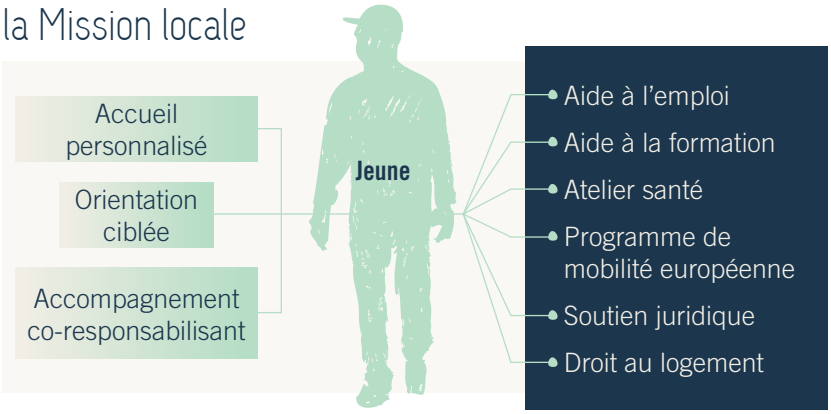

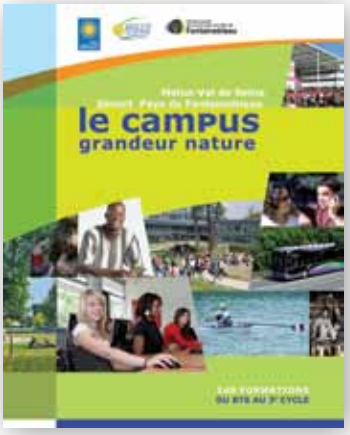

PROMOTION DE **L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** : LE CAMPUS GRANDEUR NATURE

Pour connaître l'offre en formations supérieures des trois territoires réunis du Pays de Fontainebleau, de Sénart et de Melun Val de Seine, consultez la plaquette Campus Grandeur Nature.

Fruit d'une collaboration avec les agglomérations de Sénart et de Melun en vue de contribuer à l'attractivité de l'enseignement supérieur sur leurs territoires, une communication dédiée a été imaginée sous le nom de « Campus Grandeur Nature » : une plaquette depuis 2013 et un portail Internet en finalisation en 2014.

En 2014, la plaquette a été notamment diffusée à l'occasion du forum post-bac organisé par le CIO à l'IUT le 18 janvier.

INFO +
www.campusgrandeurnature.fr

INFO +
Le Campus Grandeur Nature est aussi un outil utile aux entreprises locales pour repérer les viviers où recruter un stagiaire, un alternant ou un jeune diplômé.

PARTIE PRENANTE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU **SUD 77**

Parce que le développement économique doit s'imaginer et se construire en tenant compte des dynamiques et spécialisations des territoires voisins, la Communauté de Communes est engagée pour trois ans dans le Pacte Sud 77 (Seine-et-Marne).

Celui-ci réunit 9 communautés du Sud 77, la Région et le Département, ainsi que divers partenaires. Pour sa deuxième année au sein du Pacte 77, la CCPF a contribué à hauteur de 11 519 €.

Cette collaboration s'est notamment traduite en 2014 par le démarrage des actions communes suivantes :

ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTIC ET DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE COMMUNE :

- L'immobilier d'entreprises et les zones d'activités dans le Sud 77,
- Les besoins de l'artisanat du Sud 77 (étude réalisée par la CMA).

ANIMATION DE FILIÈRE :

- Démarrage d'actions dirigées vers les entreprises du secteur des services à la personne.

Terre de tourisme

FONTAINEBLEAU **TOURISME**

L'EPIC Fontainebleau Tourisme est l'office du tourisme intercommunal.
La Communauté de Communes a versé 635 000 € pour son fonctionnement en 2014.

Fontainebleau Tourisme est chargé de la mise en œuvre de la stratégie touristique de la Communauté de Communes en matière :

- d'accueil et d'information des visiteurs sur le territoire du Pays de Fontainebleau,
- de promotion du territoire,
- de conception, d'animation et de commercialisation de produits touristiques.

C'est aussi Fontainebleau Tourisme qui a en charge l'exploitation du stade équestre du Grand Parquet.

INFO +
Fontainebleau Tourisme vous accueille du lundi au samedi 10h-18h, dimanche et jours fériés 10h-13h et 14h-17h30 (10h-13h de novembre à avril).

Fontainebleau Tourisme, des conseillers à votre écoute :

ACCUEIL
INFORMATION
GRAND PARQUET
TOURISME D'AFFAIRES
BOUTIQUE **SOUVENIRS**
MANIFESTATIONS

L'office de Tourisme, situé au 4, rue Royale à Fontainebleau

Zoom sur la taxe de séjour

Appliquée depuis 2008 au sein du Pays de Fontainebleau, la taxe de séjour est collectée par les hébergeurs auprès des touristes, puis principalement reversée à Fontainebleau Tourisme (10 % sont alloués au Conseil départemental). Elle permet de financer les actions de promotion touristique sur le territoire. Vous l'aurez compris, la taxe de séjour a pour finalité d'accroître la fréquentation et de générer encore plus de nuitées !

INFO +
En 2014, la taxe de séjour coûte de 0,20 à 1,50 € par jour et par non-résident séjournant en Pays de Fontainebleau.

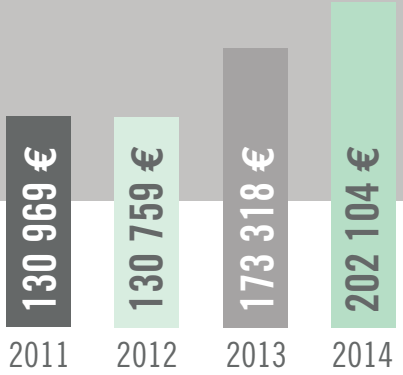

TABLEAU DE **BORD - TOURISME**

DES CHIFFRES EN AUGMENTATION

18 % de hausse de la fréquentation touristique à Fontainebleau Tourisme

13,9 % de visiteurs en plus au château de Fontainebleau

50 % d'entrées supplémentaires au Festival de l'histoire de l'art

54 % de taxe de séjour collectée en plus depuis 2011

Le château de Fontainebleau

PLUS DE TOURISTES FRANÇAIS QUE DE TOURISTES ÉTRANGERS

64 % de visiteurs français, dont 29 % sont de Fontainebleau-Avon

36 % sont de nationalités étrangères, dont 28 % du Royaume-Uni et 12 % de Chine

6 % de hausse des visiteurs anglais

58 % de baisse des touristes japonais

L'OFFRE TOURISTIQUE RÉCEPTIVE EN PLEINE ÉVOLUTION

- **273** réservations enregistrées contre 241 en 2013
- **95** réservations dans les restaurants contre 69 en 2013
- **6** demandes refusées par manque d'infrastructures pour des groupes de 100 à 400 personnes
- **8 %** d'augmentation du chiffre d'affaires soit 317 979 €

FONTAINEBLEAU TOURISME À VOTRE DISPOSITION 365 JOURS/AN

- Journée la + chargée *samedi 19 avril* 486 VISITEURS
- Journée la + creuse *mercredi 31 décembre* 11 VISITEURS
- Mois les + chargés *avril et août* 215 VISITEURS/JOUR
- Mois les + creux *novembre et décembre* 56 VISITEURS/JOUR

LES PARTENARIATS CHICS ET TENDANCES DE FONTAINEBLEAU TOURISME

Festival de l'histoire de l'art

Festival Série Séries

Festival Django Reinhardt

Rallye des gazelles au Maroc

ZOOM SUR LE BICENTENAIRE DES ADIEUX DE NAPOLÉON

20 avril 1814 : Napoléon quitte Fontainebleau pour son premier exil, sur l'île d'Elbe.

20 avril 2014 : une reconstitution fait revivre ce moment historique dans la cour du château de Fontainebleau. En tout, ce sont plus de 40000 visiteurs qui ont participé aux commémorations du Bicentenaire des adieux de Napoléon et remis Fontainebleau et son pays au centre du label Ville impériale.

TABLEAU DE **BORD - TOURISME**

LES INDISPENSABLES EN BROCHURES

Fontainebleau, suivez le Guide

Plan officiel du Pays de Fontainebleau

Promenades à pied ou à vélo en forêt de Fontainebleau

Tempo

Goupes Loisirs & Tourisme d'affaires

L'HÔTELLERIE EN PAYS DE FONTAINEBLEAU

17 hôtels implantés sur la CCPF

113 € prix de vente moyen d'une chambre d'hôtel

65 % taux d'occupation des hôtels

2,82 % augmentation du taux d'occupation depuis 2013

TOP 5 DES MEILLEURES VENTES BOUTIQUE DE FONTAINEBLEAU TOURISME

997 tickets château

942 médailles de Napoléon

382 cartes postales

359 cartes IGN

197 chapeaux Napoléon

UN SITE INTERNET EFFICACE

WWW.FONTAINEBLEAU-TOURISME.COM

3min 15
de durée moyenne de visite

3,92
pages vues en moyenne par visite

2e position
en référencement Google sur le nom «Fontainebleau»

« Côté Forêt »
page la + consultée du site Internet

PROMOTION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

TripAdvisor
130 adresses référencées

Twitter
300 abonnés

Facebook
+1000 J'aime

Refonte de l'appli mobile
Fontainebleau Tour
3 430 téléchargements

ZOOM SUR L'EX-PISCINE DE LA FORÊT

La Communauté de Communes réfléchit à un nouvel avenir pour le site en friche de l'ex-piscine de la Forêt.

Cet ancien lieu de baignade et de détente dont le souvenir est encore très présent est situé à un endroit qui le rend unique en Île-de-France : juste en face d'une gare et à l'orée de la forêt, qui plus est, celle du massif de Fontainebleau.

Pour l'heure, le projet fait l'objet d'une étude pour un coût de 22435 €, dont 60 % subventionnés par la Région et le Département, et a été confié au groupement Expantia – Citadia.

À suivre…

3 I HABITAT ET CADRE DE VIE

Définir la politique de l'habitat
Défendre le logement social
Faciliter les déplacements urbains

Définir la politique de l'habitat

RÔLE ET OBLIGATIONS

La Communauté de Communes porte la compétence d'élaborer le programme local de l'habitat (PLH) du Pays de Fontainebleau.

Défini pour une durée de six ans, ce programme a pour objectifs et principes de répondre aux besoins en hébergement, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

RÉPARTITION ET CONSTRUCTIONS

Une fois les cadres juridiques redéfinis et les particularismes locaux fixés, le programme local de l'habitat détermine un objectif de production de logements décliné par type de produit et par commune. Sur six ans, le PHL prévoit ainsi 1 080 nouveaux logements sur l'ensemble de la Communauté, soit 180 par an.

Deux profils de communes se sont naturellement dégagés, les disposant à accueillir plus ou moins de constructions nouvelles :
- les pôles urbains : Fontainebleau et Avon
- les villages : Bourron-Marlotte, Samois-sur-Seine et Recloses.

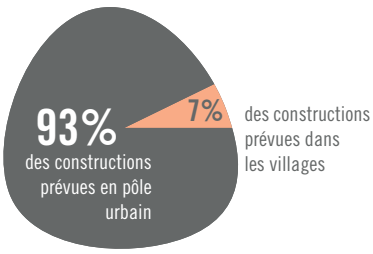

Les immeubles de la Faisanderie à Fontainebleau réhabilités

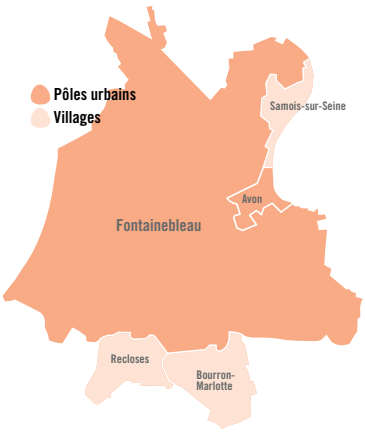

DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS

Après avoir établi un diagnostic des conditions d'habitat sur l'ensemble du territoire, le Conseil communautaire décide des orientations stratégiques à adopter, qui consistent à :

Améliorer le confort et l'attractivité des logements existants :

- lutter contre l'habitat indigne,
- mener une action contre la vacance,
- poursuivre la rénovation du parc social existant.

Développer un habitat durable et répondre aux besoins des ménages :

- promouvoir un développement urbain respectueux du cadre de vie,
- développer l'offre locative sociale conventionnée,
- favoriser une accession à la propriété abordable.

Répondre aux besoins des populations spécifiques :

- les jeunes en insertion professionnelle et les étudiants,
- les ménages en situation de précarité,
- les personnes âgées en faveur d'un maintien à domicile,
- les gens du voyage dans le cadre des obligations du schéma départemental.

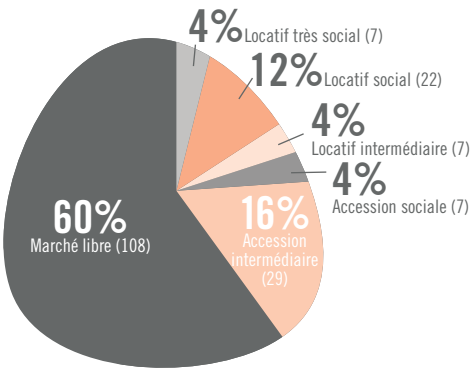
4% Locatif très social (7)
12% Locatif social (22)
4% Locatif intermédiaire (7)
4% Accession sociale (7)
60% Marché libre (108)
16% Accession intermédiaire (29)

Défendre le logement social

Inauguration du chantier de logements rue Denecourt à Fontainebleau

MODE **D'EMPLOI**

La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau est un lieu d'enregistrement régional. Elle joue donc principalement le rôle d'intermédiaire avec les gestionnaires de logements sociaux en recueillant les demandes des usagers.

Pour faire une demande de logement social, il faut d'abord compléter le dossier Cerfa disponible à la CCPF ou sur Internet. Une fois cette démarche accomplie, le demandeur doit déposer son dossier au Service logement de la CCPF. Il lui sera délivré un numéro régional, sous forme d'attestation. Attention, ce numéro unique n'est pas un numéro d'ordre, il garantit seulement que la demande de logement social est enregistrée.

Après cette formalité effectuée, il appartient aux demandeurs de prendre contact directement avec les organismes HLM des communes où ils souhaitent résider. Étant donné les délais d'attente pour obtenir un logement, la priorité est accordée aux personnes en situation d'urgence (rupture familiale, perte d'un logement, difficultés financières, etc.).

ÉTAT DES LIEUX

Les demandes de logement social ont doublé en 6 ans :

2008	2014
470	860

INFO +

Service logement de la CCPF, 44 rue du Château à Fontainebleau, 01 64 70 10 80.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 pour le retrait des dossiers.
Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les dépôts et l'examen des dossiers.

LE PROFIL TYPE DES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL

- 70 % sont originaires de Fontainebleau-Avon
- 66 % sont des personnes seules et des familles monoparentales
- 57 % exercent une activité professionnelle
- 11 % d'entre eux ont pu être relogés

POURQUOI DEMANDE-T-ON UN LOGEMENT SOCIAL ?

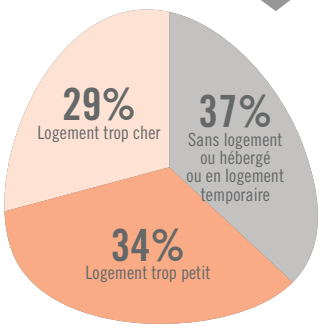

Type de contrat	Total
Apprenti(e)	7
Artisan, commerçant, profession libérale	30
Autre	182
CDD, stage, intérim	104
CDI (ou fonctionnaire)	336
Chômage	132
Étudiant(e)	8
Retraité(e)	61

Faciliter les déplacements urbains

LE RÉSEAU **AÉRIAL**

Pierre angulaire du cadre de vie, le réseau de transports urbains doit aller au plus près des besoins en déplacement de ses usagers. Consciente de l'importance de la mobilité urbaine, la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau participe activement à l'amélioration et au développement des transports publics sur l'ensemble de son territoire. À ses côtés, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) lui apporte son expertise pour organiser le maillage de bus, fixer la qualité du service attendu et des conditions d'exploitation.

7 Lignes
26 bus et cars
6 communes
900 000 km parcours/an
1 500 000 voyageurs/an
120 000 tickets t vendus/an
4,2 M€ de coût/an

INFO +
C'est la société de transports Transdev qui est chargée de l'exploitation du réseau de bus en Pays de Fontainebleau.
Renseignements au bureau de la gare routière de Fontainebleau-Avon, 01 64 22 23 88, ou sur
www.transdev-idf.com

Aerial
Réseau urbain de bus...
... les lignes ...
1 FONTAINEBLEAU Les Lilas - AVON Les Bouleaux
2 FONTAINEBLEAU Crevat Jaurès - Le Bréau - AVON Gare Routière
3 FONTAINEBLEAU Stade-INSEAD - Crevat Jaurès - AVON Gare Routière
4 FONTAINEBLEAU Stade-INSEAD - Crevat Jaurès - AVON Gare Routière - VULAINES S/S. Lavoir aux Chapeaux
5 AVON Gare Routière - HÉRICY Croix de Fer
6 AVON Gare Routière - VULAINES sur SEINE Mairie
7 FONTAINEBLEAU Hôpital - Gare Routière - SAMOIS sur SEINE
INFORMATIONS :
Kiosque
Gare Routière AVON
01.64.22.23.88
www.transdev-idf.com
TRANSDEV
12, rue du Petit Rocher
77 870 VULAINES-SUR-SEINE
LOSAY VOYAGES
rue des Joncs - 77 950 AUBIGNY
01.64.38.80.40
www.losay-fkdis.com
... légende ...
... les dépositaires des
FONTAINEBLEAU
Crevat Jaurès
Hôpital
Gare Routière
Stade - INSEAD
Les Lilas
Le Bréau
AVON

Zoom sur le Pass local et la carte Imagine'R

Un titre de transport à tarif préférentiel a été mis en place pour les seniors de 65 ans et plus. La CCPF prendra en charge au titre de l'année 2015 104,10 € et le voyageur 69 €. Idem pour les collégiens et lycéens qui habitent le territoire, quel que soit leur établissement et sa localisation : ils bénéficient d'une remise de 110,30 € par la CCPF sur leur carte Imagine'R.

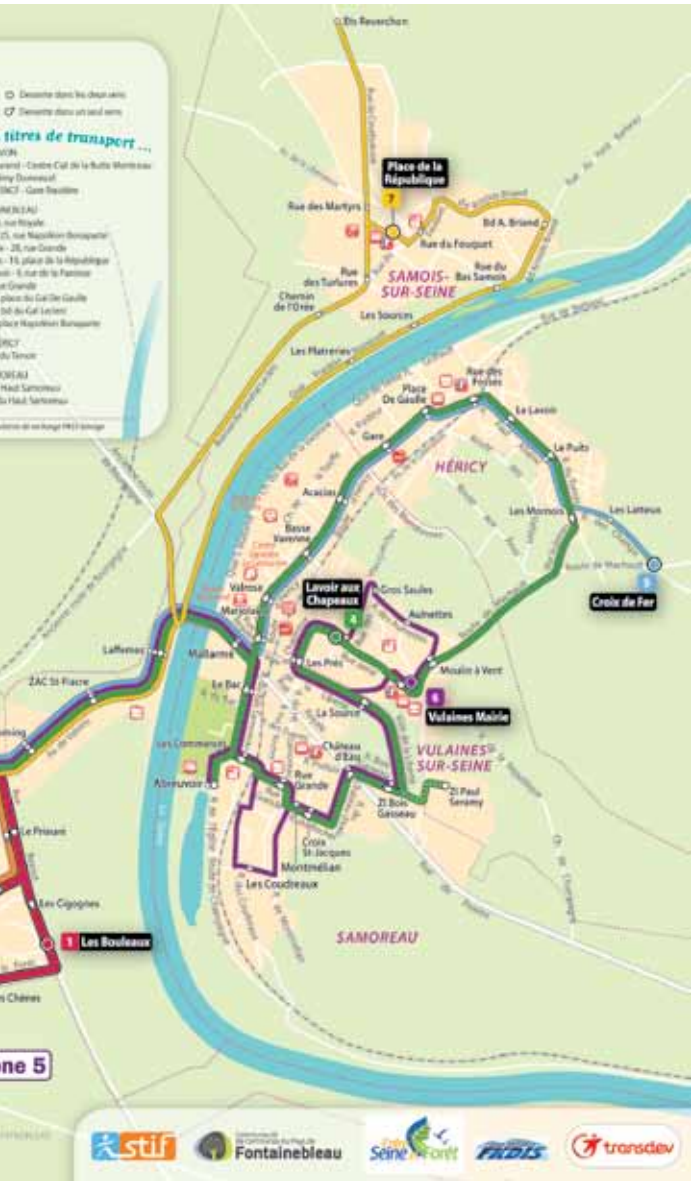

Le vélo-gare situé à la gare de Fontainebleau-Avon

LE VÉLO-GARE,
UNE MOBILITÉ DURABLE EN MARCHE

On ne se déplace plus comme avant : de plus en plus, les Français se tournent vers des transports raisonnés. Afin de favoriser la mobilité urbaine sans pour autant pénaliser l'environnement, un parc de stationnement pour les vélos a été réalisé en gare de Fontainebleau-Avon. Début 2014, les travaux pour la création de 3 abris vélos ont débuté, en grande partie subventionnés par le STIF. Pour assurer l'intermodalité en douceur et en sécurité, la gare accueille désormais 2 abris fermés de 112 places et 1 abri ouvert de 28 places, tous trois équipés d'éclairage et de vidéo-surveillance.

TÉMOIGNAGE
Sylvie, 42 ans

« Avant, je prenais ma voiture pour me rendre à la gare d'Avon-Fontainebleau. Stresser en voyant l'heure tournée dans les embouteillages, trouver une place dans le parking : mes départs au boulot n'étaient jamais vraiment sereins. Mais depuis que les enfants vont seuls à l'école, j'ai recyclé le vélo que je sortais deux fois l'an pour une balade en forêt en un outil du quotidien ! Il m'arrive encore de prendre la voiture, lorsqu'il fait trop froid ou qu'il pleut des cordes, mais c'est presque à contrecœur ! »

4 I ENVIRONNEMENT

Préserver l'eau
Épurer les eaux usées
Collecter les déchets

Préserver l'eau

L'EAU POTABLE, UN SERVICE PUBLIC

Dans le cadre de ses compétences, la CCPF assure auprès des habitants un service public d'eau potable, de la production par pompage à la distribution en passant par le transport et le stockage. En 2014, elle a continué son programme de renouvellement des branchements en plomb afin de respecter les limites d'exposition *via* l'eau du robinet.

INFO +
Plus de 2 millions de mètres cubes d'eau potable ont été mis en distribution en 2014, soit près de 700 piscines olympiques !

Veolia Eau, le prestataire du renouvellement des branchements en plomb, a réalisé pour la CCPF :
465 branchements

OBJECTIF QUALITÉ

Comme chaque année, l'Agence régionale de santé a missionné un laboratoire pour effectuer prélèvements et analyses. En 2014, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux valeurs réglementaires. Mieux encore : le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau potable disponible, a augmenté de 9 % à Fontainebleau-Avon par rapport à 2013. Autrement dit, plus le rendement est élevé, moins les pertes par fuites sont importantes et plus le résultat est bénéfique pour l'environnement…

Une eau de qualité

Épurer les eaux usées

UN ENJEU COLLECTIF

Récupérer les eaux usées, les dépolluer afin qu'elles puissent être rejetées sans impact pour l'environnement, telles sont les missions cruciales dévolues à la Communauté de Communes.

Pour ce faire, trois stations d'épuration traitent les effluents du territoire : celles d'Avon-Fontainebleau, de Bourron-Marlotte et de Recloses. Cette dernière est en attente de travaux, car une défaillance technique a été constatée. Le montant prévisionnel est estimé à 167 496 € ; un marché de maîtrise d'œuvre sera bientôt lancé.

Pour faire face à l'usure naturelle des ouvrages d'assainissement, la CCPF a par ailleurs injecté plus de 1 000 000 € dans la réhabilitation des réseaux à Bourron-Marlotte, Avon et Fontainebleau. Une opération d'envergure qui, bien que sous-terraine, revêt une importance majeure pour la maîtrise des pollutions et la gestion des eaux usées de la Collectivité.

32 209 habitants desservis
7 118 abonnés raccordés
131 km de réseau

INFO +
Plus de **4 millions de mètres cubes** en eaux usées ont été traités en 2014 par les stations d'épuration de la Communauté de Communes, soit 125 m³ par habitant desservi.

Collecter les déchets

L'INDISPENSABLE **DISPOSITIF**

En 2014, près de 13250 tonnes de déchets ont été récupérés au sein de la Communauté de Communes pour un coût total de plus de 5000000 € (en hausse de 5,5 % depuis 2013). Derrière ces chiffres vertigineux qui disent l'ampleur de la tâche à accomplir se cache le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, ou SMICTOM, et ses différents prestataires.

SMICTOM de la Région de Fontainebleau
ensemble environnement AIP+HEPOM
VEOLIA EAU

Outre la collecte au porte-à-porte, le Syndicat gère l'apport volontaire des encombrants, autrement dit la déchèterie de Fontainebleau, et les prestations liées à la fourniture des conteneurs à poubelle ainsi qu'au service « Allô Déchets ».

72 %	Ordures ménagères
13 %	Emballages
8,5 %	Verre
5 %	Déchets verts
1,5 %	Encombrants

ZOOM SUR LES **COMPOSTEURS**

Chaque fois, c'est la même question : que faire des déchets végétaux récupérés après avoir tondu la pelouse ou ramassé les feuilles d'automne ? Volumineux, voire même toxiques, ils ne sont pas acceptés dans les compartiments à ordures ménagères et il est interdit d'en faire un feu sur son terrain. La solution ? Un composteur ! Le stockage des déchets verts dans un bac prévu à cet effet permet leur transformation en un fertilisant organique, qui ira nourrir la terre. La boucle est bouclée !

INFO +

Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix. Il suffit de les commander au 0 800 133 895 (numéro gratuit depuis un poste fixe).

www.club.fft.fr/tc.fontainebleau

Les ambassadeurs du tri et des gestes éco-citoyens en action

FESTIVAL TERRE AVENIR
à Veneux-les-Sablons
Animation du stand compostage

FÊTE DE PRINTEMPS à Moret-sur-Loing
Sensibilisation sur la longue vie des déchets dans la nature avec Les amis de la forêt de Fontainebleau et la Ville de Fontainebleau

SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
Opération Chariot écologique en partenariat avec Carrefour Market et Intermarché

PORTES OUVERTES du SMITOM-LOMBRIC
Visite des installations de traitement des déchets ménagers à Vaux-le-Pénil

5 I SPORTS

Jouer collectif, une stratégie gagnante

Le sport fait partie des compétences facultatives pour les Communautés de Communes. Autrement dit, ces dernières n'ont pas l'obligation de le prendre en charge. Pourtant, le Pays de Fontainebleau a fait le pari dès 2013 de soutenir les pratiques sportives et de favoriser les activités physiques pour tous à travers le développement d'équipements et le patronage d'événements équestres.

107 400 €
alloués aux disciplines suivantes :
waterpolo, athlétisme, aviron, canoë-kayak, voile, plongée sous-marine, pétanque, natation, tir à l'arc, équitation

6 COMPLEXES SPORTIFS :

- Grand Parquet
- Stade Philippe-Mahut, ex-stade de la Faisanderie
- Piscine de la Faisanderie
- Base nautique de la Magdeleine
- Boulodrome de Fontainebleau
- Tennis de Bourron-Marlotte

INFO +
www.pays-fontainebleau.fr
rubriques Vos services > Sport

Craquer pour le Grand Parquet

VITRINE HIPPIQUE
ET CRÉATEUR D'ÉVÉNEMENTS

Construit dans les années 1920, le Grand Parquet était à l'origine un terrain de chasse à tir royal. Fort de ces traditions, il accueille régulièrement des concours hippiques et un salon de chasse et vénerie, auxquels il convient d'ajouter maintenant une nouvelle offre multi-activités (courses à pied, VTT, spectacles, et salons professionnels).

La stratégie de développement du Grand Parquet repose à la fois sur la fidélisation des activités traditionnelles et la diversification des manifestations Grand Public. De quoi devenir tous dadas du stade équestre !

Spectacle de Santi Serra au Grand Parquet

La Grande Semaine de l'élevage au Grand Parquet

26 700 € **alloués par la CCPF aux événements équestres suivants :**

- Grande Semaine de l'élevage
- Bonneau International Poney
- Jump Bost
- Nature et Vénerie
- L'Été du Grand Parquet
- Concours international d'endurance
- Concours complet international
- Tournoi de polo
- Grand Prix Classic
- Grand Prix Summer Tour
- Championnat de France de saut d'obstacles
- École d'équitation

Le terrain d'Honneur du Grand Parquet

TENDANCES 2014

Pour améliorer encore l'accueil du public, le Grand Parquet s'est refait une beauté en 2014 en fleurissant ses espaces. Un petit bâtiment avec terrasse a été aménagé pour recevoir une antenne de l'office de tourisme. Ici, on vous informe sur les programmes et manifestations qui ont lieu sur le site, et ailleurs sur le territoire.

Toutes ces améliorations ont été réalisées en partenariat avec les acteurs de la Communauté de Communes dans le cadre d'une politique volontariste de formation des jeunes. Le Grand Parquet reçoit ainsi chaque mois des élèves de l'école « Logis Formation », spécialisée dans les métiers des espaces verts.

L'accueil de l'office de tourisme au Grand Parquet

TERRE D'ÉVÉNEMENTS

Grand Prix Classic
« Classique » pour ses concours hippiques mais phénoménal pour le spectacle de Santi Serra, « l'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux » !

Rando Bike
Le combiné gagnant entre salon du VTT et randonnée grandeur nature en forêt de Fontainebleau.

Nature et Vénerie
Salon de la Vénerie et Championnat de France du cheval de chasse : tout l'héritage du Grand Parquet.

Grand Prix Classic - Summer tour
Un concours hippique à suivre en dilettante dans un transat de « Fontainebleau Plage » !

Salon des espaces verts, fleurs et jardins
Enfin un salon dédié aux jardiniers du dimanche.

INFO +

Ces événements sportifs et ludiques constituent autant d'occasions de promouvoir le Pays de Fontainebleau. Les hôteliers locaux ont affiné leurs offres d'hébergement afin de garantir des services adaptés et un accueil optimal aux visiteurs de passage.

Salon du VTT Rando Bike

Fontainebleau-Plage

Foncer au stade Philippe-Mahut

Le projet du stade Philippe-Mahut

- 4 terrains de football
- 2 terrains de rugby
- 1 équipement complet d'athlétisme
- 1 maison des sports
- 1 plateau scolaire

TRAVAUX FORCÉS
POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Avis aux footballers, rugbymans et athlètes, lle stade Philippe-Mahut, ex stade de la faisanderie, est en plein lifting. Les trois hectares du complexe sportif sont en travaux depuis 2013 afin de remédier à des installations hors d'âge (la tribune du terrain d'honneur de football, notamment, qui a été détruite). Étape par étape, les équipements obsolètes sont rénovés pour renouer au plus près avec les pratiques collectives du sport.

La première phase de travaux comprenant la réalisation du terrain synthétique et la démolition des gradins s'est achevée en novembre 2014. La seconde phase – la plus importante – devrait se terminer en février 2016. Elle prévoit la construction de la nouvelle tribune et d'un bâtiment vestiaires, la réfection de la piste d'athlétisme et du terrain d'honneur.

Le montant global estimé de l'opération est de 7 000 000 €. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes Philippe Barthélémy & Sylvia Griño.

La Communauté de Communes s'engage pendant la durée des travaux à accueillir les 8 000 usagers, dont de nombreux établissements scolaires, clubs et associations, qui viennent s'entraîner chaque semaine.

INFO +
Pour aller voir à quoi ressemblera le stade en 2016, rendez-vous sur le site du duo d'architectes
http://barthelemygrinoarchitectes.eu
rubrique Projets.

Pose des premières pierres du nouveau stade

La nouvelle piste d'athlétisme du stade

Le terrain du stade

Zoom sur le CSBM Tennis de Bourron-Marlotte

Bourron-Marlotte n'est pas en reste puisque son tennis club comprend 3 courts extérieurs et 1 court intérieur. Près de 250 adhérents fréquentent le CSBM Tennis. Un projet de couverture d'un terrain ainsi que la réhabilitation de 2 courts en gazon synthétique est sérieusement à l'étude afin que les sportifs pratiquent dans les meilleures conditions possibles.

INFO +
Renseignements sur le site
www.club.fft.fr/tc.bourronmarlotte

PÔLE **TENNIS**

Si le chantier court toujours du côté du stade Philippe-Mahut, les terrains du Tennis Club de Fontainebleau (TCF) en revanche ont joué leur balle de match en août 2014 après une remise à neuf lancée quelques mois auparavant. Les joueurs peuvent désormais taper dans la balle sur l'un des 11 terrains, dont la réfection a été financée par le TCF avec l'aide de la Communauté de Communes, du Conseil départemental et de la Fédération Française de Tennis pour un peu plus de 200 000 €.

INFO +
Avec ses 780 membres, le Tennis Club de Fontainebleau est le premier de Seine-et-Marne. Cours, compétitions, locations de terrain : tous les renseignements au 01 64 22 93 08,
www.club.fft.fr/tc.fontainebleau

8	terrains de tennis synthétiques
3	terrains en terre battue
9	terrains rénovés
25	ans sans travaux

S'immerger dans la piscine de la Faisanderie

POINT SUR LE CHANTIER

Le 1er août 2014 la décision sans appel de fermer la piscine est promulguée alors que la belle saison bat son plein. En cause : une humidification importante de trois poutres n'autorisant plus l'accueil du public dans les conditions de sécurité requises.

Déjà, en 2011, on constatait des écoulements de couleur rouille et des fissures dans le béton des poteaux supportant la charpente de la piscine. Des bulles étaient également apparues au niveau de la couche d'étanchéité sur le toit de la piscine ;

État des lieux du chantier de la piscine

2	bassins
1	chute d'eau
1	sauna
1	hammam
9	tapis, vélos et rameurs
1	solarium verdoyant
1	terrain de volley
1	aire de jeux pour enfants

la Communauté de Communes avait alors adressé un courrier à l'entreprise ayant réalisé les travaux d'étanchéité pour saisir leurs assurances dans le cadre de la garantie décennale.

En outre, le toit-terrasse recouvrant les zones d'accueil, le bureau de direction, les sanitaires, le sauna, le hammam, la salle de musculation et les vestiaires, réalisé au début des années 1970, n'offrait plus l'imperméabilité nécessaire.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a fait appel au bureau d'études Veritas, spécialiste de l'évaluation de la conformité et de la certification, qui a dressé à 1 300 000 € le chiffrage des travaux à réaliser.

Par ailleurs, l'action juridique de la CCPF auprès de l'entreprise ayant fait l'étanchéité du toit de la piscine a porté ses fruits puisqu'une proposition d'indemnisation a été adressée pour effectuer la reprise des désordres.

Réouverture de la piscine début 2016

INFO +

En attendant la réouverture de la piscine de la Faisanderie, il est toujours possible de pratiquer dans le bassin olympique (50 mètres) du Centre national des sports de la défense, route des Archives à Fontainebleau, 01 64 70 40 80,

www.citesports.fr

Zoom
sur les soirées Bien-être

Deux fois dans l'année, la piscine de la Faisanderie propose une nouvelle expérience aquatique lors des soirées Bien-être. Au programme : musique zen, transats, bassins chauffés à 32 °C et bougies créent une ambiance « spa » et mettent vos sens en éveil. Et pour prolonger cette parenthèse antistress, des prestataires en modelage, réflexologie plantaire et sophrologie animent des ateliers massages.

LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA PISCINE

- Natation
- Gym aquatique
- Aquabiking
- Bébé nageur

LES ACTIVITÉS EN CLUB

- Waterpolo
- Natation sportive
- Plongée sous-marine

La piscine de la Faisanderie

Prendre le temps de s'activer

Les bords de Seine et l'aviron

L'ATOUT DES BORDS DE SEINE

Samois-sur-Seine accueille sur son territoire la base nautique de la Magdeleine, qui est encadrée par la Communauté de Communes. Au programme : aviron et canoë-kayak proposés par l'Association nautique Fontainebleau-Avon (ANFA).

INFO +
ANFA, 1 bis, quai Les Plâtreries
à Samois-Sur-Seine, 01 60 72 06 64,
www.anfa-aviron.fr

Cap sur les loisirs nautiques avec le cercle de voile, qui est installé de façon provisoire à Vulaines-sur-Seine en attendant d'être transféré en 2015 au port de plaisance de Valvins. Ce dernier, géré depuis janvier 2014 par la Communauté de Communes avec l'Amicale des marins de Fontainebleau, représente 70 bateaux à l'amarrage pour un chiffre d'affaires de 50 000 €.

LA CARTE DU PLEIN AIR

Le Club de Boules de Fontainebleau-Avon (CBFA) ne comptait pas moins de 131 licenciés en 2014. Pas étonnant lorsqu'on sait qu'il a été créé il y a plus de quarante-cinq ans et qu'il est toujours aussi actif avec ses 34 manifestations organisées cette année encore. Pour que l'histoire dure, la CCPF a remis en état deux terrains du boulodrome, situé Plaine de la Chambre, route Louise à Fontainebleau. En accord avec l'Office national des forêts, des plantations d'arbustes ont été effectuées pour régénérer le boisement existant, sans lequel la pétanque n'aurait pas son cachet de sport de plein air.

Le boulodrome à Fontainebleau

6 I ORGANISATION

Décider pour la Collectivité
Agir pour la Collectivité
Investir pour la Collectivité
Informer la Collectivité

Décider pour la Collectivité

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire fonctionne comme le Conseil municipal au niveau de la commune, le Conseil départemental au niveau du département ou le Conseil régional au niveau de la région. En 2014, il s'est réuni neuf fois pour traiter des finances, de l'urbanisme, de l'habitat, du sport, de l'environnement ; toutes les questions qui occupent la Communauté de Communes.

PREMIÈRE ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En 2014 et pour la première fois, les membres du Conseil communautaire du Pays de Fontainebleau ont été élus par les citoyens pour une durée de six ans en même temps que les conseillers municipaux. En tout, ce sont 38 personnes qui composent l'organe politique de la CCPF et élisent à leur tour le président et les vice-présidents du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Frédéric VALLETOUX,
Maire de Fontainebleau
Président de la Communauté de Communes

Catherine TRIOLET,
Maire de Recloses
Finances, administration générale, personnel, transports

Jean-Pierre JOUBERT,
Maire de Bourron-Marlotte
Développement économique, emploi et insertion

Marie-Charlotte NOUHAUD,
Maire d'Avon
Environnement, développement durable, espaces publics

Didier MAUS,
Maire de Samois-sur-Seine
Projet de territoire, démocratie locale

Béatrice RUCHETON
Aménagement de l'espace, urbanisme

Geneviève MACHERY
Logement et habitat

Francois ROY
Sports

Chrystel SOMBRET
Tourisme

9 séances de Conseil communautaire
70 arrêtés
52 décisions
149 délibérations

Organigramme au 31 décembre 2014

Agir pour la Collectivité

LE SERVICE DES **RESSOURCES HUMAINES**

Pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil communautaire du Pays de Fontainebleau, 46 agents sont au service de la Collectivité. Ces collaborateurs sont administrés par le Service des ressources humaines, qui doit identifier les besoins en termes de recrutement et de compétences, gérer les carrières et les formations, ou encore éditer les fiches de paie.

LES AGENTS COMMUNAUX, LA CLÉ DE LA CCPF

27 femmes et 19 hommes se partagent la réalisation des missions de la Communauté de Communes en matières d'économie, d'aménagement de l'espace, de transports, de voirie, d'équipements sportifs, et tout autre domaine qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie.

Un effectif somme toute relativement restreint compte tenu de l'étendue du territoire de 200 km² et de l'ampleur des compétences. De fait, les services publics nécessitant du personnel, comme l'eau et l'assainissement, ont été délégués au secteur privé, et les déchets ménagers, subdélégués au SMICTOM.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE

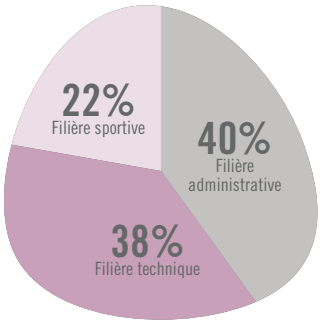

RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE

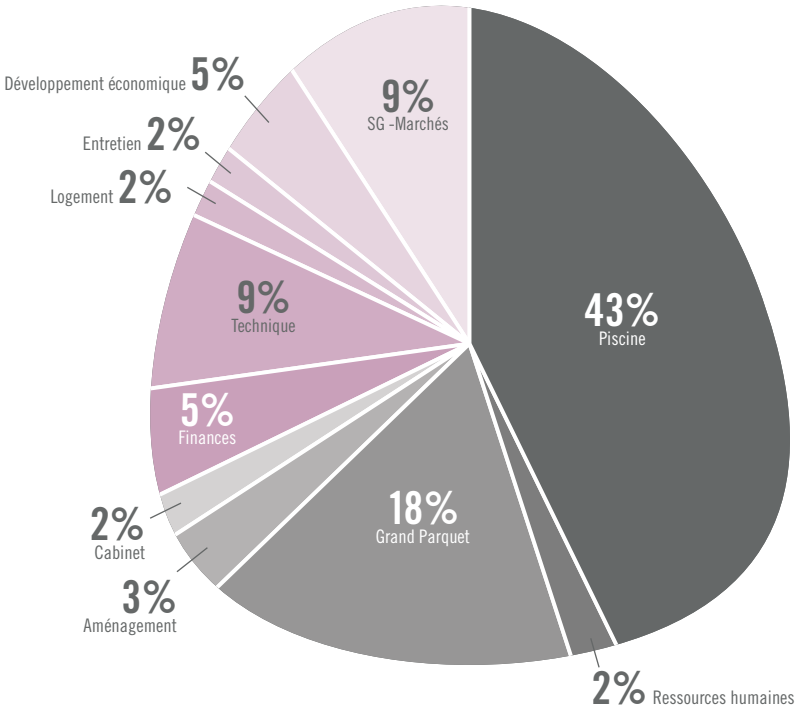

Investir pour la Collectivité

DES FINANCES **À L'ÉQUILIBRE**

L'année 2014 a permis de consolider les comptes de la Communauté de Communes. En effet, sur un budget de 27,6 millions d'euros tout confondu, les dépenses se sont élevées à 25,9 millions d'euros.

RÉPARTITION DES RECETTES

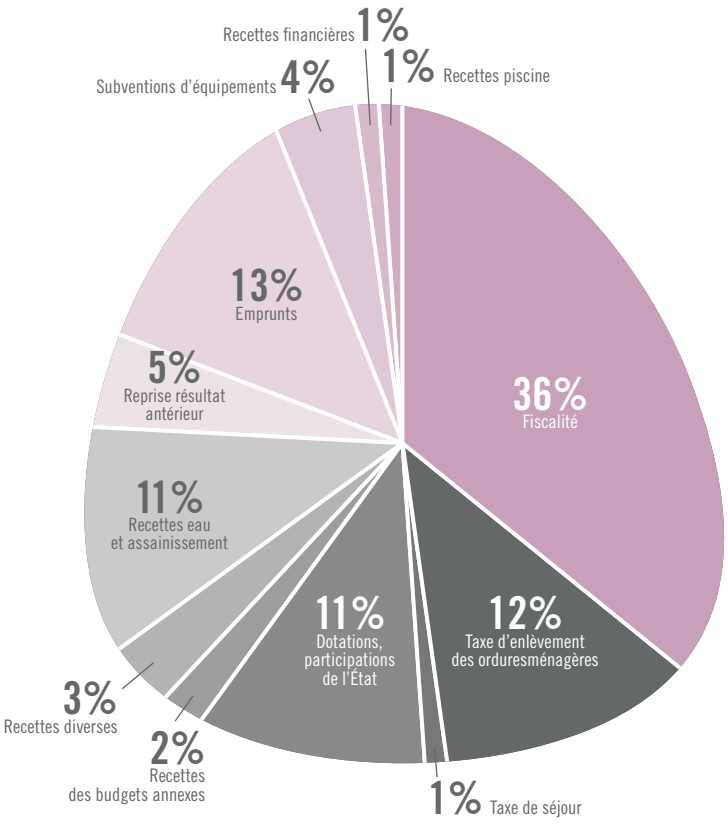

RÉPARTITION DES DÉPENSES

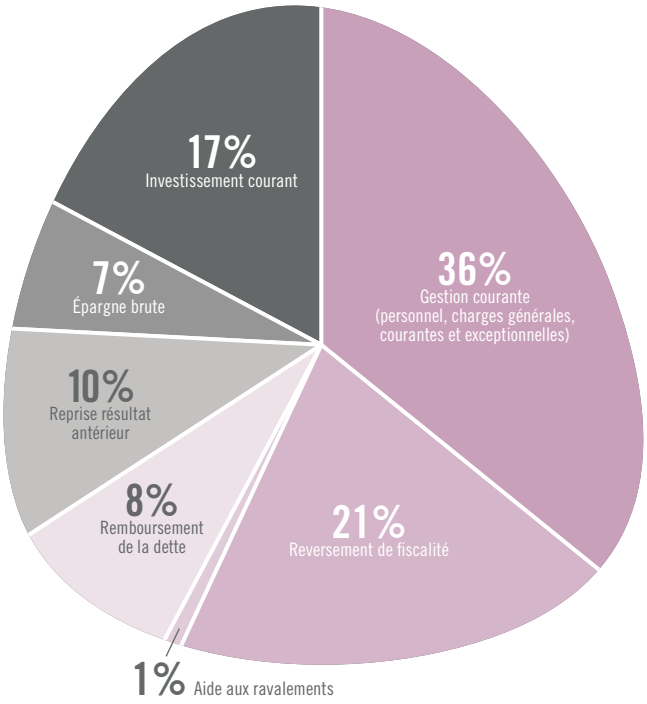
17% Investissement courant
7% Épargne brute
10% Reprise résultat antérieur
8% Remboursement de la dette
1% Aide aux ravalements
21% Reversement de fiscalité
36% Gestion courante (personnel, charges générales, courantes et exceptionnelles)

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Les comptes de la Communauté de Communes regroupent un budget principal et sept budgets annexes :

- Eau
- Assainissement
- Grand Parquet
- Pépinière
- Eau de Bourron-Marlotte
- Assainissement de Bourron-Marlotte
- Port de plaisance.

→**535 €** en fonctionnement

→**198 €** en investissement

Budget principal et budgets annexes se comportent en deux parties distinctes :

→**La section de fonctionnement,** comprenant des dépenses (charges à caractère général, de personnel et autres) et des recettes (dotations de l'État, impôts et taxes, par exemple)

→**La section d'investissement,** comprenant elle aussi des dépenses (équipements de la Collectivité, remboursement de la dette, etc.) et des recettes (emprunts, subventions de l'État, par exemple).

RÉPARTITION DES BUDGETS POUR LE FONCTIONNEMENT

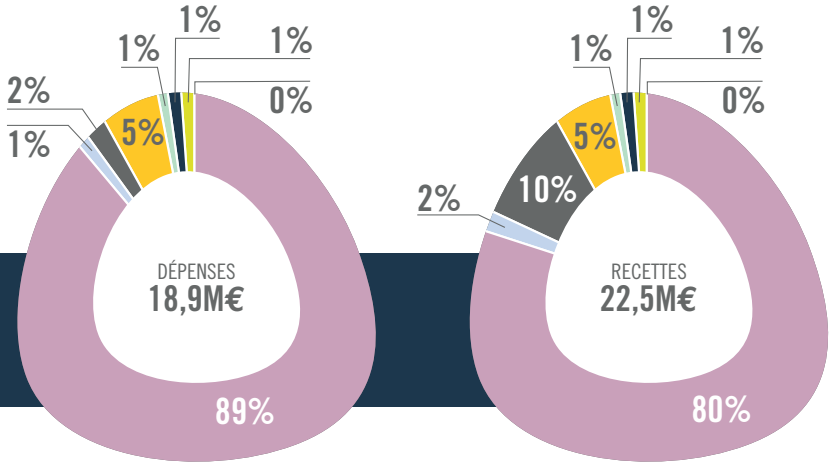

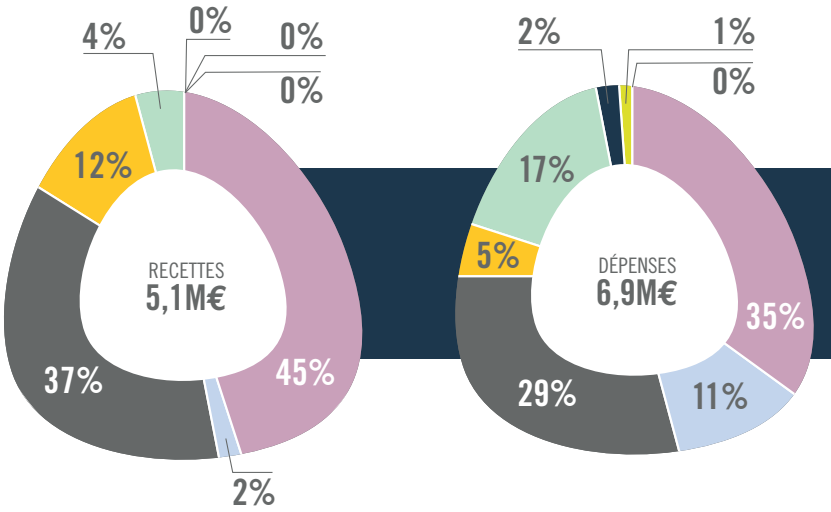

RÉPARTITION DES BUDGETS POUR L'INVESTISSEMENT

Zoom

sur les dépenses d'investissement

Entre 2013 et 2014, la tendance a été à une augmentation de 26 % par habitant des dépenses d'investissement.

Les contribuables ont dépensé 198 € en 2014 contre 157 € l'année précédente. Cette différence a porté en particulier sur l'assainissement (1,9 million d'euros) et la Pépinière (1,2 millions d'euros).

Les principales opérations d'équipement réalisées en 2014	
Stade Philippe-Mahut	1 315 133,64 €
Piscine (passage couvert des scolaires)	71 256,52 €
Piscine (travaux de rénovation)	66 987,83 €
Voirie	35 512,00 €
Construction unité de pesticides	180 620,83 €
Travaux d'assainissement et eau potable	2 101 722,00 €
Pépinière (bâtiment Tavernier)	1 091 978,58 €
Grand Parquet	48 435,74 €
TOTAL	**4 911 647,14 €**

LES PRINCIPALES **OPÉRATIONS DE 2014**

Objet du marché	montant du marché en € HT
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation de la piscine de la Faisanderie à Fontainebleau	28 600,00 €
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Recloses	19 188,00 €
Requalification du stade de la Faisanderie à Fontainebleau	4 923 119,52 €
Prélèvements et analyses de micropollution dans les eaux traitées de la station d'épuration de Fontainebleau-Avon	4 118,00 €
Étude d'opportunité et de faisabilité pour la requalification d'un site de loisirs	30 930,00 €
Maintenance des ascenceurs	1 685,00 €
Assurance dommage-ouvrage et tous risques chantiers pour les travaux de requalification du stade de la Faisanderie	48 824,13 €

Informer la Collectivité

DES OUTILS 2.0

Le Service communication met à l'honneur les manifestations du territoire, en utilisant notamment son réseau d'affichage. Fontainebleau-Plage, la Fête des associations ou encore les festivités du 14 Juillet ont tous été en haut de l'affiche. Par ailleurs, la Communauté de Communes dispose de quatre panneaux électroniques (deux à la gare et deux à Fontainebleau) pour relayer l'information grâce à des canaux modernes.

Son site Internet enregistre 3000 visites par mois et compte quatre rubriques principales : « La communauté », « Vos services », « Entreprendre », « Aménager le territoire ».

Zoom
sur la lettre d'informations

Nous l'avons tous reçue dans nos boîtes aux lettres, la lettre d'informations *Pays de Fontainebleau Infos* est parue au deuxième trimestre 2014.

La nouvelle équipe élue au Conseil communautaire a fait la une de ce 6e numéro, tandis que l'édito du président Frédéric Valletoux et les rubriques consacrées à l'actualité de la CCPF ont habillé le reste des colonnes.

Communauté
de Communes du Pays de
Fontainebleau

Avon

Bourron-Marlotte

Fontainebleau

Recloses

Samois-sur-Seine

44, rue du Château
77300 Fontainebleau
Téléphone : 01 64 70 10 80
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

© www.m-crea.fr Tél. : 09 51 27 36 56